



Compte Rendu Conseil Municipal du lundi 14 septembre 2020 à 20h00

L'an deux mille vingt, le 20 septembre à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET LES MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 9 septembre 2020

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Jacqueline BOUIX, Magali BOURRAT, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD, Sophie ROUE
Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, Gilles PERRONNET, Pierrick URREA

Absents excusés :

- Rose-Marie BREUILLAUD pouvoir donné à Bernard JARDY
- Alexandre CUNHA pouvoir donné à Magali BOURRAT
- David NARCE

Absente : Marie CHARRIER

Secrétaire : Magali BOURRAT

1 - Approbation du conseil municipal du 20 juillet 2020

Le conseil approuve à l'unanimité.

2 – Election des délégués SIVAP et CLECT

- Délégués SIVAP :
Un poste de délégué au SIVAP a été attribué à Loire Forez Agglo
Deux postes sont attribués à la commune
- Délégué CLECT:
Mme Gisèle MELONI est nommée

Le conseil approuve à l'unanimité.

3 – Décision modificative

Pour procéder à une affectation correcte des valeurs patrimoniales des biens portés à inventaires, la trésorerie demande de régulariser, par écritures d'ordre à l'intérieur de la section, les sommes d'honoraires des travaux du terrain de foot et de l'école.

En conséquence, les mouvements de la section d'investissement sont les suivants :

INVESTISSEMENT		
O.O intérieur section	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Compte 2031/041	- 51 188.28	
Total 041	51 188.28	
Compte 21321/041		+ 51 188.28
Total 041		51 188.28
TOTAL GENERAL		0 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

4 – Détachement de parcelle

Madame le maire rappelle les procédures prévues pour le bornage de la parcelle issue de la propriété KOLASA NALIN.

La commune a pris le bornage à sa charge et le conseil municipal en confie l'acquisition par acte authentique en la forme administrative à la SASU DUSSAUD.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5 – Acquisition parking

Il est rappelé que la commune avait envisagé de n'acheter qu'une partie de la parcelle du Lavoir. Après débat, il s'avère que l'achat pourrait porter sur la totalité du terrain d'une superficie d'1 ha. Le prix retenu est de 0.50 € le m².

Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Autorisation pour une mutuelle.
La commune a renouvelé le partenariat avec AXA, représenté par Madame Séverine CLAIRIET. Les Boissetaires, non affiliés au régime salarié, peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel sur leur assurance santé individuelle.
- Modalité de remboursements des frais engagés pour l'exercice de missions :
A partir d'un bordereau de mission délivré en amont de l'évènement, aux élus, aux intervenants bibliothécaires ou aux employés en mission ou formation, la commune rembourse les frais kilométriques et les frais de repas sur justificatifs.
- Retour sur l'action « Vie du Centre bourg »
Les consultants du bureau d'étude reviendront le 30 septembre en journée.
Dans l'objectif de disposer de biens répondants aux projets d'installation de commerce, il conviendrait d'être vigilant pour agir en préemption sur le rez-de-chaussée des immeubles qui se vendent.
Lors de la permanence du jeudi, les consultants ont rencontré la société France Bois Imprégnés, la GAEC de la Dame, la ferme pédagogique ainsi que les propriétaires du bâtiment en rénovation au CERIZET.
En ce qui concerne l'environnement de l'école et de la place des remparts, le manque de verdure est souligné. Sur ce même secteur, il pourrait être opportun de récupérer le rez-de-chaussée du logement vers l'école en prévision de d'offrir des locaux commerciaux.
- Sur le mandat, nous pourrions mettre en place une commission « patrimoine immobilier »
- Réunion de secteur LFa : Jeudi 17/09/20 à CHALAIN D'UZORE à 19 heures
- L'assemblée de l'Association Cantine se tiendra à la salle Noël GRANGE jeudi 17/09 à 18h.

La séance est levée à 21h15

Prochaine réunion du conseil : Mercredi 14 octobre 2020 à 20 heures